

**Le Centre des monuments nationaux et l'association *Paroles Publiques*
(en partenariat avec l'association *les Amis de l'Humanité*) présentent
la lecture théâtralisée de la pièce d'Évelyne Loew, adaptée par Georges Buisson
« **Le Procès d'un grand rêve,
la Seconde République devant la Haute Cour de justice
palais Jacques Cœur, Bourges, 1849** »
les mercredi 20 et jeudi 21 mars 2019 à 19h30 au palais Jacques Cœur**

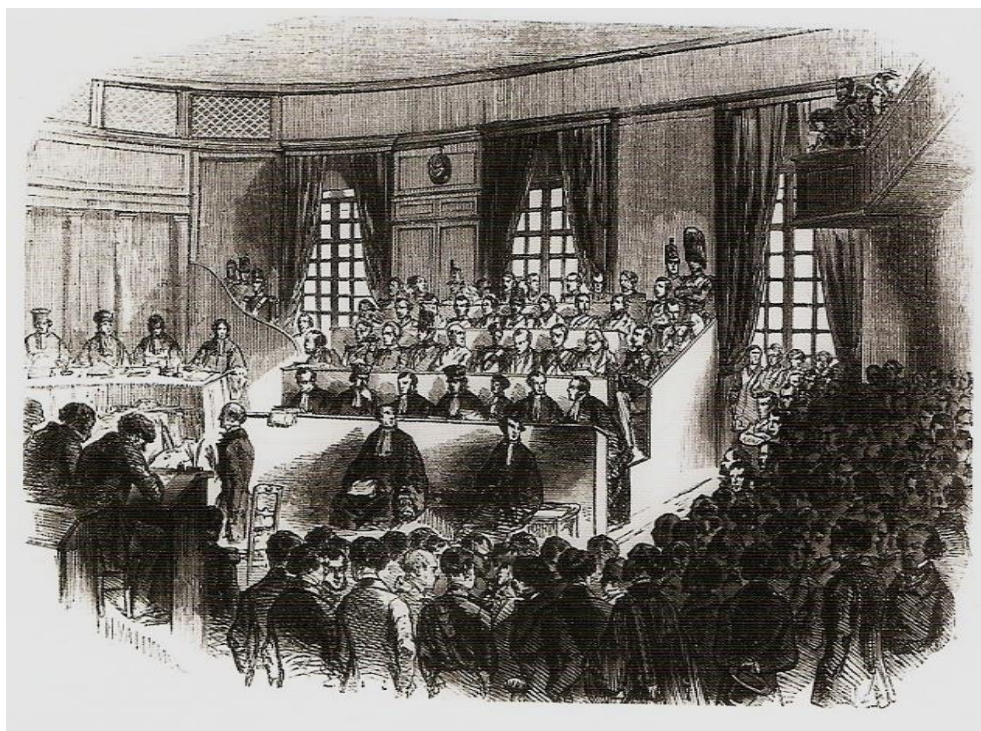


Illustration du 17 mars 1849 - Le banc des accusés

A l'occasion du 170^e anniversaire du procès des insurrectionnels du 15 mai 1848, par la Haute Cour de justice de la République qui s'est déroulé au palais Jacques Cœur en mars 1849, le Centre des monuments nationaux et l'association *Paroles Publiques*, (en partenariat avec l'association *Les Amis de l'Humanité*) proposent une lecture théâtralisée d'Évelyne Loew « Le Procès d'un grand rêve », adaptée par Georges Buisson. Cette lecture se déroulera les mercredi 20 et jeudi 21 mars 2019 à 19h30 au palais Jacques Cœur.

Informations pratiques

Tarif unique 6€

Réservation obligatoire au 02 48 24 79 42

Contacts presse :

Palais Jacques Cœur : Caroline Boutrelle 02 48 24 79 43 caroline.boutrelle@monuments-nationaux.fr

Pôle presse du CMN : Su-Lian Neville 01 44 61 22 96 presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN : presse.monuments-nationaux.fr

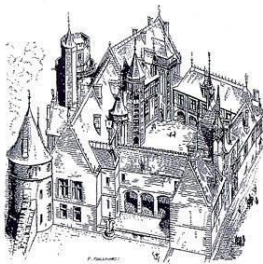
Le contexte historique

Le 15 mai 1848, une grande manifestation de soutien à la Pologne fut infiltrée par des provocateurs et dégénéra. Le Palais Bourbon fut envahi et l'on décréta, dans la plus grande confusion, la dissolution de l'Assemblée nationale. Un gouvernement provisoire et insurrectionnel fut, dit-on, rapidement proclamé à l'Hôtel de ville. La garde nationale, avec à sa tête Lamartine, reprit en main la situation. Dès le lendemain, tous les socialistes radicaux furent arrêtés. Ils se nommaient Armand Barbès, Auguste Blanqui, Louis Blanc, François-Vincent Raspail, Benjamin Flotte pour les plus connus. Beaucoup d'entre eux donnèrent leurs noms à nos places, nos rues et nos boulevards. Ils étaient tous en relation politique avec George Sand qui, se sentant elle-même menacée, se réfugia à Nohant.

A la suite de ces arrestations, les massacres de Juin réprimèrent durement dans le sang la révolte ouvrière suscitée par la suppression des Ateliers nationaux. S'en suivit la première élection au suffrage universel masculin du Président de la République. Louis-Napoléon fut très largement élu avec plusieurs millions de voix. Quelque temps après, la Haute Cour de justice de la République, juridiction d'exception, se réunit au Palais Jacques Cœur, alors palais de justice de la ville, pour juger ceux que l'on nomma « les insurrectionnels de 48 ». Ce fut un procès hors du commun tenu de la qualité des prévenus et des célébrités qui vinrent témoigner au procès comme Lamartine, Ledru-Rollin ou Vidocq... Les peines prononcées furent particulièrement lourdes et signèrent-là un procès éminemment politique. Toutes les illusions de réformes sociales portées par les utopies de la révolution de 1848 s'étaient dissipées. Louis Napoléon Bonaparte préparait déjà son coup d'État pour restaurer l'Empire.

Le texte d'Évelyne Loew

Evelyne Loew
Le Procès d'un grand rêve
La Seconde République devant la Haute Cour de justice
Palais Jacques-Cœur, Bourges, 1849



ENTREPRISE DE RESTAURATION
CENTRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
Les Éditions de Champin

A partir de nombreux documents d'archives et de nombreux ouvrages écrits sur la Révolution de 1848, Évelyne Loew a imaginé le procès tel qu'il avait pu se dérouler. Tout est historiquement vrai dans son évocation et pourtant il s'agit pour elle de faire, avant tout, du théâtre. L'objectif de son écriture est de mettre en lumière le riche débat de société qui agitait alors les esprits. Deux visions de la République s'opposaient : celle d'une République sociale et redistributive et celle d'une République bourgeoise avide d'ordre et de développement économique. Les accusés, qui en réalité ont peu parlé au cours de leur procès, expriment tout au long de cette pièce de théâtre leurs convictions et leurs combats. L'accusation, par les interventions du Procureur de la République, Pierre-Jules Baroche, n'a de cesse de démontrer l'implication des prévenus dans l'organisation d'un soi-disant coup d'État. Deux mondes s'opposent et se font face sans se comprendre. De la véhémence des paroles naîtra pour le spectateur de quoi alimenter sa propre réflexion. Évelyne Loew a écrit un texte passionnant qui nous confirme que bon nombre de sujets évoqués dans ce procès, à la fois réel et imaginaire, sont loin d'être tranchés aujourd'hui. Réfléchir à notre présent par l'évocation de notre histoire est, pour Évelyne Loew, un acte artistique réellement et positivement pédagogique.

Évelyne Loew



Née en 1952, elle entre très jeune dans le monde du travail après des études littéraires et une année d'hypokhâgne au lycée Fénelon. Perforatrice dans une entreprise de la métallurgie, elle mène plusieurs luttes syndicales et s'occupe des activités culturelles du comité d'entreprise. En 1977, elle rejoint le *Théâtre du Campagnol*, à la direction et à la mise en scène en collaboration avec Jean-Claude Penchenat son fondateur. Elle écrit plusieurs petites formes, des adaptations, des documents pédagogiques pour ce Centre dramatique. Elle collabore aujourd'hui avec l'équipe des *Tréteaux de France* dirigée par Robin Renucci. Elle écrit, en outre, de nombreuses pièces pour différentes compagnies, qui sont jouées dans toute la France.

La lecture

Adaptation et réalisation : Georges Buisson

Avec : Mireille Braun, Carole Gauthier, Yves Blet, Jean-Pierre Gallien, Alain Giraud, Raphaël Goguely, Philippe Paillard et Michel Pinglaut

Régie : Jean-Marie Bourdat

Elle s'organise sous la forme d'une joute oratoire opposant deux mondes : celui des prévenus subissant les charges de l'accusation et essayant de se défendre avec passion et celui d'un procureur obéissant aux ordres du pouvoir en place et qui n'a de cesse de briser le moral de ceux qu'il est en charge de juger au nom de la République. Au-delà de ce face-à-face tendu, parfois violent entre accusateurs et accusés, il y a l'intrusion dans le débat de deux témoins d'importance : Lamartine et Vidocq. Le public sera le témoin de ce procès hors norme et peu évoqué mais qui a néanmoins profondément marqué une ville qui se voulait avant tout paisible. Les journaux de l'époque relatèrent l'effervescence d'une cité prise d'assaut par les journalistes et les curieux. Deux régiments de gardes civiles maintinrent Bourges sous haute protection. Les places au procès se vendirent au marché noir et aucune possibilité de logement ne fut disponible à des kilomètres à la ronde. En ce printemps 1849, il y a 170 ans, Bourges entrait par ce « *procès d'un grand rêve* » et malgré elle, dans la grande Histoire !

Le texte d'Évelyne Loew, édité aux Éditions de Champtin, avait été mis en lecture une première fois au Palais Jacques Cœur, en 2007, sous la direction de Georges Buisson dans le cadre des activités de l'association Double Cœur. Il est repris cette année dans le cadre du 170^e anniversaire de son déroulement au Palais Jacques Cœur, alors palais de Justice de Bourges.

Cette nouvelle lecture est dédiée à la mémoire de Jean-Jacques Dupont qui interprétait le procureur Pierre-Jules Baroche lors de la création de cette lecture théâtralisée.

Rencontre avec Michel Pigenet

La représentation du jeudi 21 mars, organisée en partenariat avec la « Société des Amis de l'Humanité » sera suivie d'un débat en présence de Michel Pigenet, professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il enseigne l'histoire contemporaine et il est directeur du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle. Il est l'auteur de nombreux articles et d'ouvrages sur le sujet. Cette rencontre permettra de mieux cerner le contexte historique de cette époque et le déroulement des faits.

Informations pratiques

Mercredi 20 et jeudi 21 mars à 19h30

Tarif unique 6€ – réservation obligatoire au 02 48 24 79 42

Centre des monuments nationaux

Palais Jacques Cœur

10 bis rue Jacques Cœur

18000 Bourges

www.palais-jacques-coeur.fr

Le palais Jacques Cœur



© Patrick Müller – Centre des monuments nationaux

De 1443 à 1451, date de son arrestation, Jacques Cœur fait construire à Bourges, point fixe de ses pérégrinations, un palais qu'il n'habitera pas. Œuvre d'un architecte inconnu, le palais Jacques Cœur est l'un des plus beaux édifices que nous ait laissés l'architecture civile gothique arrivée à sa dernière période, déjà marquée par la grâce et la fantaisie de la Renaissance française. Le palais s'ouvre sur la place Jacques Cœur par un pavillon d'entrée percé d'une grande porte et d'une poterne. Sur cette façade, comme sur toutes les autres parties de l'édifice, apparaissent les armes parlantes de Jacques Cœur : la coquille Saint-Jacques et le cœur, ainsi que sa célèbre devise « A vaillans cuers riens impossible ». La cour d'honneur est bordée de galeries couvertes. Un grand corps de logis, flanqué de trois tourelles d'escalier richement sculptées, occupe tout le fond de cette cour.

La façade occidentale de l'édifice, puissamment assise sur l'ancien rempart gallo-romain, présente un aspect presque féodal avec ses deux tours rondes, dont l'une, surmontée d'une partie hexagonale à trois étages, fait figure de donjon. La décoration intérieure du palais illustre la réussite éclatante d'un bourgeois que son génie a placé au faîte de la richesse et son roi au premier rang de la noblesse. Ainsi les retombées de la voûte de la chapelle ornées de culots sculptés représentent des anges portant les écus des proches de Jacques Cœur.

Le palais Jacques Cœur témoigne également d'un goût nouveau pour le confort, qui se traduit notamment par la présence de cheminées dans toutes les salles, y compris les galeries et la chapelle, ainsi que par la séparation entre la circulation d'apparat et la desserte privée des différentes pièces du logis. Après avoir changé plusieurs fois de propriétaire, le palais Jacques Cœur est racheté, en 1682, par la ville de Bourges qui y installe son hôtel de ville, puis ses services judiciaires. Au XIXe siècle, l'aménagement du palais de justice dans le grand corps de logis provoque d'importants dommages dans cette partie de l'édifice. Acquis par l'Etat en 1923, le palais Jacques Cœur fait l'objet, de 1928 à 1938, d'une remarquable restauration à la suite de laquelle l'ensemble du palais retrouve son aspect initial et les éléments de son décor d'origine.

Le palais Jacques Cœur est ouvert au public par le Centre des monuments nationaux et accueilli 45858 visiteurs en 2018.

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public, culturel et touristique avec plus de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 85 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau, rejoint récemment par des sites confiés par d'autres opérateurs : la villa Kérylos (propriété de l'Institut de France), la chapelle de Berzé-la-Ville (Académie de Mâcon), le musée Ochier (Ville de Cluny), l'ensemble Cap-moderne (Conservatoire du Littoral). Par ailleurs, le CMN travaille actuellement avec la ville de Saint-Ouen à l'élaboration d'un projet scientifique pour l'avenir de son château et restaure et mène les projets d'ouverture au public de l'Hôtel de la Marine pour 2020 et du château de Villers-Cotterêts à l'horizon 2022.

Enfin, en 2014, le CMN a souhaité s'affirmer comme tête de file dans le numérique appliqué à l'univers patrimonial. En créant son Incubateur du patrimoine en 2018, il a réaffirmé sa volonté d'être au plus près de l'innovation.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon
et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy et sa loge
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de La Sauve-Majeure
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site archéologique de Montcaret
Sites préhistoriques de la Vallée de la Vézère : Abri de Cap-Blanc, Grotte des Combarelles, Grotte de Font-de-Gaume, Gisement de La Ferrassie, Gisement de La Micoque, Abri de Laugerie-Haute, Gisement du Moustier, Abri du Poisson
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Château d'Oiron
Site gallo-romain de Sanxay
Abbaye de Charroux

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Site archéologique de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet – Place de la Bastille
Conciergerie
Hôtel de la Marine
Tours de la cathédrale Notre-Dame
Domaine national du Palais-Royal
Panthéon
Sainte-Chapelle
Hôtel de Sully

Pays-de-la-Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Site Eileen Gray-Etoile de Mer-Le Corbusier à Roquebrune-Cap-Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet